

VOUS IMPLÉMENTEZ, DÉVELOPPEZ OU RENFORCEZ VOTRE DISPOSITIF ANTI- CORRUPTION, NOS EXPERTS VOUS PROPOSENT UNE APPROCHE SUR-MESURE

CONTEXTE

L'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique introduit à la charge de certaines sociétés une obligation de vigilance.

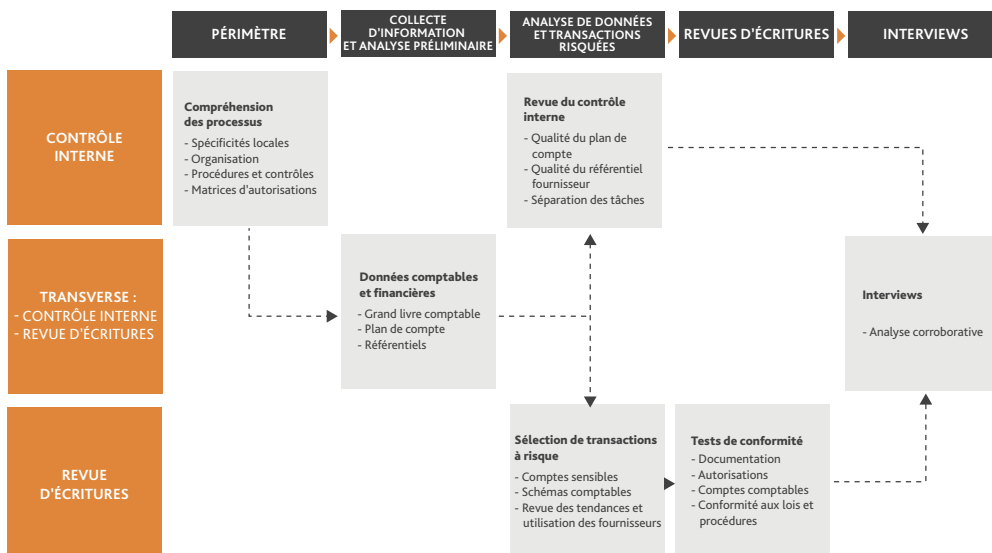
Cette nouvelle obligation de vigilance, décrite par la Loi Sapin II, se décompose en huit thèmes :

- ▶ Code de conduite
- ▶ Procédures de contrôles comptables
- ▶ Dispositif d'alerte
- ▶ Dispositif de formation
- ▶ Cartographie des risques
- ▶ Réponse aux violations du code de conduite
- ▶ Due diligence des tiers
- ▶ Contrôle et évaluation des mesures

Pour ce faire, les sociétés doivent prévoir l'existence de contrôles comptables, visant à vérifier l'exhaustivité et la réalité des écritures comptables, leur conformité aux lois et règlements ainsi qu'aux procédures définies par l'organisation.

Fort de notre expérience dans le dispositif anti-corruption, BDO vous accompagne dans la revue et la mise en conformité de votre dispositif.

NOTRE APPROCHE



NOS CONVICTIONS PARTAGÉES

Un modèle intégré allié à une équipe engagée permettent de garantir à nos clients des prestations de services de haute qualité et un impact économique positif durable.

#SAPIN2
#RISKMANAGEMENT
#INNOVONS ENSEMBLE



Maxime BARDE

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

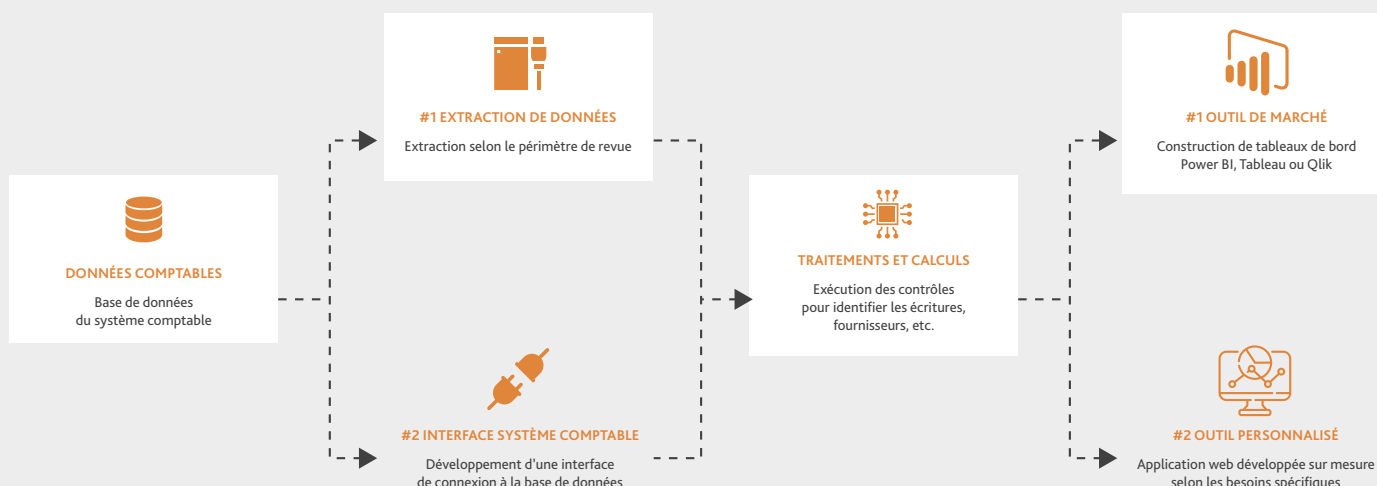
NOS OUTILS

A l'issue de travaux avec les équipes conformité de nos clients et sur la base des résultats des revues, BDO a développé un outil de contrôle comptable et de suivi des recommandations. L'outil contient une bibliothèque de contrôles standards mais ne se limite pas à ces contrôles.

Des sources d'information supplémentaires peuvent être ajoutées aux sources existantes afin de mettre en œuvre de nouveaux contrôles jugés utiles, tels que :

- ▶ Nouveaux paramètres (organisation comptable, etc.)
- ▶ Nouvelles tables de données
- ▶ Autres sources (bases de données, feuilles de calcul, etc.)

Pour compléter l'approche, notre équipe met en place une solution de business intelligence pour mener des analyses croisées, effectuer un monitoring régulier des transactions à risque et met en œuvre des modèles d'apprentissage machine.



NOTRE EXPÉRIENCE



Mise en conformité
avec la réglementation
FATCA



Revue de conformité du
programme antifraude
et anticorruption



Diagnostic de
l'exposition au risque
de fraude interne



Audit de déontologie

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

BDO France, SAS, est membre de BDO International Limited et appartient au réseau international BDO constitué de membres indépendants. BDO est la marque du réseau BDO et de chacun de ses membres.

Copyright © Janvier 2021 BDO France. Tous droits réservés.